

BULLETIN D'INFORMATION

11

Il s'agit du nombre de nouvelles mesures dévoilées par le Ministère du travail pour prévenir les accidents graves et mortels

ENTREPRISE DE NETTOYAGE ET TRANSFERT DE MARCHÉ

La Cour de cassation s'est prononcée sur la garantie d'emploi prévue par la CCN des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011 pour un agent de maîtrise.

Dans cet arrêt, la Cour définit la notion de "affectation exclusive" posée par la CCN concernant les agents de maîtrise dans le cadre de la reprise des salariés par l'entreprise entrante.

En l'espèce, il s'agissait d'un agent de service ayant le statut d'agent de maîtrise, travaillant sur le site objet de la reprise mais aussi sur d'autres sites non repris par la société entrante. Dans ces conditions, la Cour en a déduit que la condition d'affectation exclusive n'était pas remplie par le salarié. Ainsi, la société sortante restait son employeur.

Cass. soc., 15 mai 2024, n°22-23.797

JURISPRUDENCE

L'arrêt cardiaque d'une salariée en télétravail est un accident du travail.

Alors que la salariée est décédée à 15h18 suite à un infarctus, la déclaration d'accident de travail, dont les éléments ont été confirmés lors d'un échange téléphonique à la CPAM par l'employeur, indiquait que la salariée travaillait de 14h à 17h30 le jour de l'accident et qu'elle faisait de la comptabilité à son domicile.

Dès lors, la Cour d'appel de Nîmes a confirmé la position de la CPAM qui a reconnu l'infarctus de la salariée comme un accident du travail.

CA Nîmes 2 mai 2024, n°23/00507



**Maître Justine
LEVASSEUR
Avocate au barreau de
Paris**

10 rue des Pyramides
75001 Paris
justine.levasseur@cabinet-
jlavocat.com

